

**Le droit canadien
et international**
cours préuniversitaire
(CLN4U)

Le droit international et les crimes contre l'humanité

La tâche d'évaluation

La tâche d'évaluation portait essentiellement sur l'étude de crimes contre l'humanité. À partir de documents divers, historiques, juridiques et autres, l'élève devait traiter de questions se rapportant aux faits, à l'enquête, aux droits de l'accusé et aux droits humanitaires, ainsi qu'aux diverses procédures judiciaires relatives à la poursuite et à l'instruction criminelles. Il s'agissait de dégager de ces textes de l'information factuelle ou juridique pertinente et d'en faire une interprétation éclairée. L'élève devait faire appel à sa connaissance des divers aspects du droit criminel et international et des concepts connexes enseignés dans ce cours, en particulier les concepts se rapportant à la primauté du droit pour un chef d'État qui veut se soustraire à la justice internationale, et ceux se rapportant à la création de tribunaux ayant juridiction internationale pour des crimes contre l'humanité. Enfin, l'élève devait rédiger un acte d'accusation d'un dictateur comme procureur ou procureure du Tribunal pénal international (TPI) en s'appuyant sur les textes de loi pertinents et sa connaissance du cas.

La tâche, qui comportait cinq activités, a été précédée d'une mise en situation collective. Elle ciblait les attentes et les contenus d'apprentissage du cours préuniversitaire Le droit canadien et international (CLN4U) qui sont énumérés ci-dessous.

Patrimoine

Attentes

L'élève doit pouvoir :

- évaluer les concepts, les principes, les philosophies et les théories du droit.
- établir des corrélations entre droit et valeurs sociales.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- définir des notions juridiques comme la justice, l'égalité, la souveraineté, la primauté du droit.
- analyser comment la société se sert du droit pour exprimer ses valeurs.

Règlements et résolution de litiges

Attentes

L'élève doit pouvoir :

- expliquer le concept, les principes et les buts du droit international.
- expliquer la complexité d'élaborer, d'interpréter et de faire respecter le droit international.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- expliquer les notions clés et les principes du droit international.
- discuter de la primauté du principe de souveraineté en droit international.
- identifier les domaines qui peuvent relever du droit international.
- expliquer le rôle et la juridiction des agences responsables de définir, de réglementer et de renforcer le droit international.
- évaluer l'efficacité des lois internationales quant au respect des droits de la personne.

Méthodologie et recherche en droit

Attentes

L'élève doit pouvoir :

- appliquer des méthodes de recherche pour analyser et synthétiser des informations relatives au droit canadien et international.
- expliquer, discuter et interpréter des questions juridiques oralement et par écrit.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- formuler des questions pertinentes et utiles à la compréhension de la question juridique étudiée.
- identifier le contexte de l'information obtenue et son orientation.
- justifier son point de vue en utilisant la terminologie juridique appropriée et des méthodes de recherche éprouvées.
- soumettre des travaux cohérents, rédigés de façon claire et logique, en faisant preuve d'intégrité dans l'utilisation de l'information recueillie [...].